

SPPPY – Commission environnement-santé

Relevé de décisions

6 juillet 2018 – 10 heures

Unité Départementale Isère DREAL Auvergne-Rhône-Alpes

Participants :

- Corinne Castel, Agence Régionale de Santé
- Jacqueline Collard, Association Sera
- Yves François, Chambre d'Agriculture de l'Isère
- Chantal Gehin, FRAPNA
- Françoise Bousson, Conseil de développement du Grésivaudan
- Odile Senneret, Ville de Meylan
- Pierre-Louis Serero, LAHGGLO
- Dominique Tatur, LAHGGLO
- Jean-Pierre Foray, DREAL UDI
- Camille Loustalot-Forest, SPPPY
- Corinne Thievent, SPPPY

Excusés :

- William Meunier, Grenoble-Alpes Métropole
- Pauline Vinay, Ville de Grenoble

Ordre du jour :

- Articles de la lettre n°2 (voir en PJ)
- Implication du SPPPY dans le PRSE 3 Fiche action 18
- Sujets divers

1 – Articles de la lettre n° 2

Les participants réagissent en séance sur les différents articles proposés dans le projet de lettre n°2.

Cette première version est très dense et peu lisible mais parce que non mise en forme et sans image.

Au vu des échanges pendant la réunion, il est finalement convenu que cette lettre sera orientée qualité de l'Air extérieur et mobilités (l'article sur le Projet Alimentaire Territorial est reporté pour la prochaine lettre). La lettre n° 3 pourra porter plutôt sur Agriculture/Qualité des sols et alimentation.

Sur l'édito du préfet, il est convenu d'intégrer la problématique des pollutions lumineuses et la prise en compte des pratiques alimentaires dans le premier §.

Sur les actualités réglementaires, il est convenu d'ajouter l'arrêté du 27 juin 2018 portant délimitation des zones à potentiel radon du territoire français et le plan biodiversité.

LAHGGLO prépare pour le 31 juillet au plus tard un article sur le livre de M. WIART sur l'état de l'environnement dans l'agglomération grenobloise.

Sur l'article Agir pour la qualité de l'air dans l'agglomération grenobloise, il est convenu de mettre le lien avec le site d'ATMO Auvergne-Rhône-Alpes et de les ajouter aux acteurs locaux du territoire. Les fiches actions 3 et 4 de la feuille de route Qualité de l'air seront résumées dans cet article.

Un article sera ajouté sur l'organisation proposée par le SMTC pour la rentrée septembre 2018 sur le territoire Y grenoblois.

Madame Collard propose de reprendre l'article sur l'ambrosie en l'élargissant à la pollinisation. Elle fera une proposition au comité éditorial d'ici fin juillet.

L'article sur le moustique tigre sera revu, sur la base du document ARS remis en séance et en insistant sur les règles de base (supprimer les eaux dormantes notamment).

Une nouvelle version intégrant les remarques faites en réunion (sans les articles LAHGGLO et SERA) est jointe au présent compte rendu. L'objectif est de publier la lettre début septembre 2018. Elle pourra être distribuée lors des forums des associations de septembre et lors des actions organisées dans le cadre de la Journée Nationale de la Qualité de l'Air le 19 septembre.

2 – Implication du SPPPY dans le PRSE 3

Le SPPPY a été retenu comme pilote de la fiche action 18 du PRSE 3 (2017/2021) concernant l'implication citoyenne dans les actions liées à la santé environnement. Le territoire du SPPPY pourrait servir de laboratoire expérimental pour la mise en place concrète des actions (notamment création d'un réseau d'acteurs et mise en place d'une plate forme d'échanges sur ces thématiques). Les membres de la commission pensent que c'est une très belle opportunité à saisir. Des moyens sont disponibles pour la mise en place de cette action.

Il est convenu de consacrer la prochaine réunion de la commission pour réfléchir à notre feuille de route sur cette action : 21 septembre 2018 9h30 à UDI.

3 – Sujets divers

Les participants souhaitent être destinataires de la feuille de route Qualité de l'Air pour l'agglomération grenobloise. Elle est jointe en annexe au compte rendu. Le courrier d'accompagnement du préfet propose de mettre en place une gouvernance élargie dans le domaine de la mobilité pour coordonner les différentes actions. Cette notion sera également reprise dans la loi Mobilités attendue pour l'automne.

Madame Gehin FRAPNA exprime son inquiétude en terme de transports/trafic avec les travaux sur l'A480 (problématique globale de manque de parkings publics permettant notamment de favoriser les transports en commun).

M. François propose d'orienter la lettre n°3 sur l'agriculture et la qualité des sols (la biodiversité du sol est fondamentale et il est indispensable de rappeler la problématique des équilibres rompus dans les écosystèmes). Il travaille actuellement sur un projet de film « La vie du sol ». Il propose de rédiger un article pour la prochaine lettre.

Madame Tatur LAHGGLO interpelle le SPPPY sur le registre REMERA (excès de malformations fœtales suite à exposition aux perturbateurs endocriniens) et sa pérennité mise en cause suite à des problèmes de financement. Les membres de la commission souhaitent marquer leur soutien au maintien de ce registre.

Madame Bousson se dit intéressée pour présider la commission environnement santé du SPPPY. Elle transmettra un CV et sa candidature sera proposée à Mr le préfet de l'Isère.

Prochaine réunion de la commission environnement santé le 21 septembre 9h30 DREAL UDI. Ordre du jour : implication du SPPPY dans la fiche action 18.